

L'AFFACTURAGE, FACTEUR DE RESILIENCE POUR L'ECONOMIE FRANÇAISE

Pour la 4^{ème} année consécutive l'Association française des Sociétés Financières (ASF) publie son enquête sur le marché de l'affacturage en France. Cette enquête, qui reprend celle anciennement menée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), donne les grandes tendances du marché.

Ce qu'il faut retenir :

A l'échelle mondiale, le marché de l'affacturage a subi une nette décélération en 2023 et la France ne déroge pas à cette tendance. En effet, ayant connu un certain essor depuis plusieurs années et une reprise fulgurante après la période de Covid-19, les factors français, à l'image de l'évolution de l'économie française et même européenne, voient leur activité ralentir en 2023. Ainsi, le volume de factures prises en charge par les factors augmente seulement de +1% par rapport à 2022 pour s'établir à 425,9 milliards d'euros, soit 15% du PIB français.

Pour autant, la France demeure leader sur le marché européen et au deuxième rang mondial, derrière la Chine. Aussi, bien que l'on constate une baisse inhabituelle de l'activité à l'international (-1,1%), l'affacturage français se maintient au premier rang mondial sur cette offre.

Les TPE et PME demeurent, en nombre, les principaux clients des sociétés d'affacturage (92%). Toutefois, on observe de plus en plus une baisse des TPE en faveur d'entreprises de taille plus grande, en particulier les ETI dont on constate un intérêt grandissant pour l'affacturage. Ces dernières génèrent 42% des encours détenus par la profession.

Cette évolution de la base clientèle au fil des années influe sur l'offre qui demeure davantage orientée vers la gestion déléguée au client – génératrice de gros volumes – au détriment des contrats en gestion par le factor qui représente désormais moins d'un quart du chiffre d'affaires.

Dans le même temps, l'affacturage inversé¹ a nettement reculé en 2023 (-7,1%), tandis que les syndications sont en forte hausse, surtout à l'international (+31%).

Si le chiffre d'affaires des factors a peu évolué, l'encours demeure quant à lui en nette progression (+6,2%), ce qui traduit un allongement des délais de paiement des factures prises en charge (+2,7 jours par rapport à 2022).

¹ Affacturage inversé : Formule d'affacturage qui permet à un débiteur de demander au factor de se substituer à lui pour régler ses principaux fournisseurs.

La vigilance reste de mise concernant le risque de crédit. En effet, en 2023, le taux de créances douteuses augmente de 24 points de base (bps) par rapport au dernier exercice, tandis que le taux de provisionnement atteint 18,9%, soit une hausse de plus de 400 bps par rapport à 2022.

Le coût du risque a quant à lui fortement augmenté pour atteindre 85 millions d'euros, soit 13 bps de l'encours contre 3 bps à l'exercice précédent.

L'intégralité de l'enquête ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques sur l'affacturage (vidéo, livret, ...) sont à disposition sur le site internet de l'ASF :

<https://www.asf-france.com/metiers/affacturage/>

Contacts Presse

Magali Keller, Responsable Communication 01 53 81 51 56

Isabelle Bouvet, Assistante service Communication 01 53 81 51 57

L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 260 adhérents pour près de 290 milliards d'euros d'encours, soit près de 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : financement des entreprises et des professionnels (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), financement des particuliers (crédit à la consommation et au logement), services financiers (affacturage et cautions), services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).